

*21 février 2017*

**Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la pétition du 11 octobre 2011: «Musée d'art et d'histoire: un projet réaliste».**

**Rapport de M. Morten Gisselbaek.**

Cette pétition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions lors de la séance plénière du 11 octobre 2011 qui elle-même la renvoya pour étude à la commission des travaux et des constructions le 17 octobre 2011.

La commission s'est réunie sous la présidence de M. Jean Rossiaud et les notes de séance furent prises par M. Daniel Zaugg.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 11 mai 2016**

Compte tenu du fait que la pétition d'Action patrimoine vivant (APV) était liée au projet de rénovation et d'extension du MAH refusé en votation populaire le 28 février 2016 par 54,35% des voix, la discussion fut immédiate.

Un représentant d'Ensemble à gauche proposa l'audition des pétitionnaires pour connaître leur point de vue sur l'avenir du musée.

Après une très brève discussion durant laquelle les autres commissaires estimèrent que cette pétition faisait date et que les arguments des pétitionnaires étaient connus suite à la campagne ayant précédé le refus du projet «Nouvel» par le corps électoral, l'audition des pétitionnaires fut mise au vote.

La grande majorité des commissaires se prononça contre l'audition par 12 non (3 S, 2 MCG, 1 UDC, 3 LR, 2 DC, 1 Ve) contre 2 oui (EàG).

Le président mit ensuite au vote le classement de la pétition P-269.

La même grande majorité des commissaires se prononça pour le classement, par 12 oui (3 S, 2 MCG, 1 UDC, 3 LR, 2 DC, 1 Ve) contre 2 non (EàG).

*Annexe: pétition P-269*

P-269

## ACTION PATRIMOINE VIVANT

Case postale 148 1211 Genève 8

Ville de Genève
15 SEP 2011
Avant-poste
Copies

Conseil municipal  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Rue de la Croix-Rouge 4  
Case postale  
1211 GENEVE 3

Genève, le 13 septembre 2011

### PETITION

Concerne : Musée d'art et d'histoire : un projet réaliste

Mesdames les Conseillères municipales

Messieurs les Conseillers municipaux,

Notre association, ACTION PATRIMOINE VIVANT (APV) est très préoccupée depuis un certain temps par le projet d'extension du Musée d'art et d'histoire (MAH), cela pour plusieurs raisons.

Ses auteurs annoncent un coût faramineux de 125 millions au moins. Celui-ci ne manquera pas d'être soumis à un référendum populaire, comme naguère le projet de Musée d'ethnographie à la place Sturm. L'issue de ce référendum risque fort d'être négative.

La surface gagnée par le projet d'extension s'avère modeste, quasiment inversement proportionnelle au coût qui ne fait qu'augmenter, d'annonce en annonce.

Ce projet de bourrage porte une très grave atteinte au bâtiment historique du MAH. Il emboîte en effet une construction dans sa très belle cour intérieure, il obstrue toutes les fenêtres des façades donnant sur cette cour et émerge de 8 m au-dessus des toitures existantes pour accueillir un restaurant panoramique de luxe.

Sa réalisation implique une longue fermeture complète du Musée et le déménagement de toutes les collections pendant les travaux.

Dans le rapport du 16 décembre 2010 remis par APV à M. Patrice MUGNY, ancien conseiller administratif, ainsi qu'aux membres de la commission consultative réunie pour évaluer le projet, nous avons relevé les effets négatifs de celui-ci, tout en proposant des solutions moins onéreuses consistant à créer des surfaces supplémentaires en dehors du bâtiment du MAH.

Dans un premier temps, nous avons pensé que les deux bâtiments contigus au MAH, celui de l'Ecole des Beaux-Arts, aujourd'hui Haute Ecole d'art et de design (et de l'ancienne Ecole, puis Institut d'architecture) au boulevard Helvétique, et celui de l'ancienne école des Casemates (aujourd'hui affecté au Musée) au boulevard Jaques-Dalcroze, pourraient répondre aux besoins de surfaces supplémentaires nécessaires au Musée, sans compter la possibilité de lui affecter par la suite la totalité des bâtiments promenade du Pin 1, 3 et 5 (le 5 étant déjà occupé par des activités du MAH, soit la Bibliothèque d'art et d'archéologie et le Cabinet d'art graphique, ancien Cabinet des estampes).

Malheureusement, l'Etat de Genève a réaffecté la totalité de son bâtiment du boulevard Helvétique à la Haute école d'art et de design et envisage de le moderniser.

D'autre part, le MAH a besoin non seulement de salles pour loger des collections comme celle des instruments de musique et de l'horlogerie et de l'émaillerie, à rapatrier dans ses murs et qui pourraient se trouver à leur aise dans les anciennes classes de l'Ecole des Beaux-Arts, il doit aussi créer des espaces pour des expositions temporaires et la présentation d'objets de plus grande envergure, avec des surfaces de 1000 à 1500 m<sup>2</sup>.

En outre, une surface supplémentaire devrait être accordée aux collections de la Fondation GANDUR, qu'une convention lie à la Ville de Genève, convention dont le contenu devrait au demeurant être rendu public.

Ces buts ne peuvent pas être atteints dans le bâtiment actuel du MAH, même en tenant compte des possibles extensions que nous venons d'évoquer dans les bâtiments voisins. C'est pourquoi, l'hypothèse d'une utilisation du sous-sol de la promenade de l'Observatoire, entre les murailles qui flanquent les deux boulevards Helvétique et Jaques-Dalcroze, propriété de la Ville de Genève, s'impose tout naturellement.

L'architecte du Musée, Marc Camoletti, avait d'ailleurs envisagé à l'origine d'utiliser cette promenade comme accès étagés à l'institution à partir du quartier de Rive. Depuis lors, les Services industriels de Genève ont excavé la partie nord de la promenade pour aménager en souterrain un grand transformateur totalement invisible.

Il serait possible d'excaver le reste de la promenade pour réaliser plusieurs étages souterrains, avec d'éventuels éclairages latéraux ou zénithaux, dont la mise en œuvre serait très simple et beaucoup moins onéreuse que les constructions particulièrement délicates d'un point de vue technique du projet prévu dans la cour intérieure du bâtiment historique.

Il s'agirait de proposer un concours portant sur cette construction souterraine, sur sa liaison avec le MAH et sur l'aménagement de la promenade.

Quant au bâtiment ancien du MAH, il devrait impérativement être reconnu comme monument historique, classé et se prêter immédiatement à une opération de restauration et de mise en sécurité, qui respecterait la distribution des salles et des circulations existantes.

Il ne serait pas impossible d'envisager d'excaver la cour intérieure et de la couvrir d'une verrière, comme on l'a fait au British Museum de Londres et comme le suggérait déjà en 1998 le programme d'intervention (plan directeur du MAH 1998).

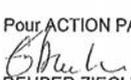
Un programme clair devrait être adopté pour les diverses collections qui devraient trouver place dans le Musée, notamment pour l'horlogerie et l'émaillerie et les instruments de musique qui devraient y être relogés.

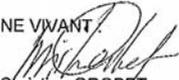
Les coûts de ce projet alternatif devraient être chiffrés, et comparés à ceux du projet déposé. Les coûts de la future exploitation devraient également être chiffrés. A ce sujet, le crédit d'étude a été entièrement utilisé et il faudra en conséquence proposer un nouveau crédit d'étude afin de respecter les règles de la Ville.

Nous sommes convaincus, que pour éviter un échec, fatal à l'avenir immédiat du MAH, le projet en cause, lancé en 1998, exige une complète révision. Nous souhaitons être entendu devant la commission qui traitera cette pétition.

Veuillez agréer, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Pour ACTION PATRIMOINE VIVANT

  
Erica DEUBER ZIEGLER

  
Christian GROBET

Annexe mentionnée

## **ACTION PATRIMOINE VIVANT**

Case postale 148 1211 Genève 8

### **Musée d'art et d'histoire: un projet réaliste**

#### **1. Le projet du Conseil administratif**

En 1998, le Conseil administratif de la Ville de Genève a exprimé son intention d'étendre la surface d'exposition du Musée d'art et d'histoire (MAH) en occupant la cour, en l'excavant, voire en la couvrant d'une verrière. Le projet retenu proposait un programme plus ambitieux, conçu par un architecte renommé, mais qui a été mis en veilleuse. Lorsque celui-ci est ressorti il y a deux ans, notre association Action Patrimoine vivant (APV) a pris position contre le projet de construction d'un bâtiment occupant l'intégralité de la cour et mettant en évidence une sorte de calson vitré de deux étages destiné à être posé au-dessus de la toiture de l'édifice pour recevoir des installations techniques (1) et un vaste restaurant panoramique. Le reste de la construction demeurerait invisible de l'extérieur, sans intérêt architectural particulier, ni jours extérieurs.

Si nous sommes pleinement d'accord avec l'urgence d'une restauration du Musée d'art et d'histoire et conscients des besoins d'extension de l'institution, nous préconisons plutôt l'affectation à son usage de l'ensemble des bâtiments des Casemates, boulevard Jaques-Dalcroze et boulevard Helvétique jusqu'à la promenade du Pin, ainsi qu'une extension sur le site de la promenade de l'Observatoire.

Vu la qualité du bâtiment centenaire du MAH, conçu peu après 1900 par Marc Camolettil, et la valeur du site historique et de ses abords, nous ne pouvons que regretter que ce projet se soit développé sans recherche d'alternatives d'extension à proximité du musée, mieux intégrées, et sans consultation des milieux concernés. Force est de constater que seul un architecte renommé a pu imaginer et faire accepter le geste architectural de cette surélévation vitrée pour justifier le bourrage de la cour, l'occultation de toutes les façades intérieures du quadrilatère du bâtiment historique de grande qualité, bref une intervention qui va à l'encontre de tous les principes de la conservation du patrimoine.

C'est pour ce motif qu'APV soutient la demande de classement du musée, le cas échéant sa mise à l'inventaire, déposée par Patrimoine suisse Genève.

#### **2. Le but du projet**

Le projet consiste en une structure métallique extrêmement sophistiquée ancrée dans la cour et posant de sérieux problèmes techniques. Il est destiné à créer six plateaux, dont les quatre premiers apporteraient 600 m<sup>2</sup> de surface d'accueil et 1500 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

supplémentaires (le niveau de la cour existe déjà !). Ces surfaces supplémentaires sont modestes par rapport au coût exorbitant annoncé.

3. Un projet controversé en péril

Indépendamment de la prise de position d'APV, ce projet, son coût très élevé (estimé à 100 millions de francs) et son restaurant de prestige (à la rentabilité problématique) ne manqueraient pas de provoquer une controverse acharnée, comme on en connaît à Genève, tout particulièrement en ce qui concerne les musées de la Ville lorsqu'il s'agit de porter atteinte à des bâtiments ou à des sites de qualité.

On se souvient à ce propos du vote référendaire lancé contre la transformation du Musée Ariana. Le peuple avait rejeté le premier projet qui avait dû être modifié.

Puis il y eut la saga du Musée d'ethnographie. Le WWF avait menacé de lancer un référendum contre le projet proposé sur le site d'une parcelle détachée du domaine du Reposoir, chemin de l'Impératrice. Par la suite, le projet s'est considérablement accru et déplacé place Sturm et bien que le crédit de 63 millions de francs ait été adopté par la quasi totalité des conseillers municipaux, il fut rejeté lors de la votation référendaire par une forte majorité de la population, refusant un projet au prix controversé, jugé excessif et de nature à porter atteinte au quartier des Tranchées.

Le dernier projet boulevard Carl-Vogt a fini par aboutir avec l'appui de tous les partis. Malgré cela, 30% des citoyens ont refusé le projet lors de la votation référendaire de septembre dernier, ce qui démontre qu'une partie non négligeable de la population n'est pas acquise aux investissements financiers importants nécessaires à la construction de nouveaux musées.

Le bâtiment actuel du Musée d'ethnographie sera préservé et restauré. L'esplanade sera maintenue sous réserve d'une construction d'un gabarit raisonnable, largement vitrée, servant d'entrée au musée, dont l'extension est conçue en sous-sol. Les arbres abattus seront compensés par davantage d'arbres à proximité, le long de la rue de l'Ecole-de-Médecine et à l'arrière du bâtiment actuel. Un Jardin sera aménagé sur l'esplanade.

4. Un autre projet qui soit consensuel

Ce projet de Musée d'ethnographie a mis tout le monde d'accord. Quand «une équipe gagne», quand une méthode réussit, il faut poursuivre dans la même voie. Pourquoi ne pas opérer de la même manière, largement consensuelle, le choix d'un projet pour le Musée d'art et d'histoire dont les conditions, politiques et patrimoniales, sont très semblables.

La promenade de l'Observatoire qui s'ouvre devant le musée, rue Charles-Galland, avait fait l'objet d'un projet de parking souterrain entre les trois murailles en pierre situées le long du boulevard Jaques-Dalcroze, la rue Ferdinand-Hodler et le boulevard Helvétique.

L'essentiel de cet espace est propriété de la Ville de Genève. Il correspondait à une parcelle d'un peu plus de 4000 m<sup>2</sup>, qui pourrait se prêter à l'aménagement d'une construction nouvelle, éventuellement sur deux niveaux, soit sur plus du double des surfaces de plancher du bâtiment projeté à l'intérieur de la cour du musée!

Certes, le projet du parking souterrain avait été rejeté par un référendum populaire, afin de sauver un hêtre pourpre. L'ampleur du parking était par ailleurs contestée. Depuis lors, l'arbre n'existe plus et le projet de parking a été réalisé sous la promenade de Saint-Antoine, grâce à des négociations qui ont assuré la restitution de l'aménagement antérieur de la promenade, désormais réservée aux piétons.

Cette réussite pourrait aussi advenir à la promenade de l'Observatoire. Il faudrait à cet effet:

- extraire les déblais pour réaliser une construction entre les murailles de pierre du périmètre de la promenade, dont la structure serait invisible, qui serait bien plus fonctionnelle que le bâtiment projeté dans la cour du musée, et qui offrirait beaucoup plus de possibilités et de liberté de composition;
- rétablir l'esplanade, avec vue sur le quartier de Rive et sur la Rade, telle qu'elle était avant la démolition de l'ancien Observatoire, dont les matériaux ont créé le monticule actuel, voire en s'approchant de la forme prévue en 1900 par Marc Camoletti lui-même, avec des terrasses en gradins;
- aménager une construction légère à la place du petit parking jouxtant la rue Charles-Galland, côté nord, devant le musée, qui servirait d'espace d'accueil, de point d'information, de billetterie, d'échoppe de vente, de vestiaire, etc.
- envisager de supprimer la circulation routière sur la section de la rue Charles-Galland séparant le musée de la promenade de l'Observatoire;
- aménager l'esplanade en Jardin, tout en ménageant un éclairage zénithal naturel au-dessus des salles de cette extension du musée;
- éventuellement aménager, sur la terrasse au nord de la promenade offrant une vue remarquable, un café-restaurant du Musée populaire, de faible gabarit.

##### 5. L'adaptation du musée actuel

Le Musée d'art et d'histoire de 1900 pourrait ainsi être restauré et adapté avec rigueur et cohérence, conformément aux chartes de la restauration. C'est ainsi qu'APV juge acceptable la proposition visant à excaver la cour, entre les quatre corps du quadrilatère déjà excavés, pour créer sous l'ensemble du bâtiment un niveau d'exposition continu, et de la couvrir d'une verrière, à l'exemple, très convaincant, de la couverture des cours au Musée du Louvre.

A plus ou moins long terme, les bâtiments des Casemates, jusqu'à la promenade du Pin, pourraient être, par étapes, affectés aux divers besoins du musée.

##### 6. L'exemple de l'extension du Musée de l'Orangerie à Paris

Le projet proposé, en lieu et place de la construction d'un bâtiment dans la cour du musée, correspond très exactement à l'extension du Musée de l'Orangerie à Paris, achevée en 2006. A côté du bâtiment historique affecté aux «Nymphéas» de Monet, les nouvelles salles sont réalisées à 5 m de profondeur sur un seul niveau d'une surface de 1500 m<sup>2</sup> avec un éclairage zénithal. Cette réalisation, dont le contexte est très proche de celui du MAH, remporte une adhésion unanime.

7. Conclusion: 10 bonnes raisons de réorienter le projet

L'aménagement du site de la promenade de l'Observatoire a des avantages majeurs:

1. le patrimoine du bâtiment du Musée d'art et d'histoire est préservé;
2. la structure de l'extension sous la promenade de l'Observatoire est plus aisément maîtrisable, plus discrète et ne porte pas atteinte au site;
3. la construction d'une structure traditionnelle, sans prouesse technique, est beaucoup plus simple que le projet imaginé dans la cour du musée avec des plateaux soutenus par une structure sophistiquée, difficile à réaliser;
4. la disposition des salles est plus adéquate, polyvalente, avec la possibilité de développer un programme cohérent, une bonne distribution des salles d'expositions temporales, tant par l'étendue des espaces, leur hauteur et la double possibilité, selon la nature des œuvres exposées, d'un éclairage zénithal avec des jours naturels et d'un éclairage artificiel;
5. l'aménagement d'un espace d'accueil devant l'entrée principale du musée répond à de nombreux besoins;
6. le projet sous la promenade de l'Observatoire est certainement d'un coût nettement inférieur et qui sera mieux maîtrisé que les 100 millions déclarés du projet dans la cour;
7. les travaux de réaménagement à l'intérieur du musée existant sont moins importants et le chantier par étapes dissociées est plus facile à gérer;
8. cette alternative offre des salles d'expositions temporales sur une surface d'au moins 1500 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent de la superficie de l'annexe du Kunstmuseum de Zurich;
9. le projet ainsi réorienté peut être porté par une majorité et assurer l'avenir de l'Institution par des surfaces de réserve;
10. enfin l'essentiel: un tel projet évitera de nombreuses controverses.

Genève, le 16 décembre 2010.